

## Communiqué de presse

Chambéry le 23 mars 2012

# souffrance au travail - suicides - répression antisyndicale les sales méthodes de La Poste

## un facteur en procédure de licenciement

Au bureau de poste de La Motte Servolex, La Poste veut licencier Jean-Pierre Vareilles, facteur et militant à SUD.

À l'aide de faux témoignages de cadres, la Direction tente de licencier Jean Pierre VAREILLES pour de prétendues menaces qu'il aurait proférées.

En réalité la direction veut dégager un militant reconnu pour son engagement contre la politique antisociale et le management à la menace exercés par le directeur du centre de la Motte Servolex.

Menace et chantage sont le lot courant dans ce bureau de poste pour casser le personnel.

Le syndicat SUD a en sa possession de nombreux témoignages qui prouvent les agissements inadmissibles de ce chef de centre.

Ce matin, tous les élus au CHSCT et au CT (CGC, CGT, FO, SUD, CFDT) ont condamné les pratiques de La Poste et exigent l'arrêt immédiat de la procédure de licenciement.

Le syndicat SUD demande :

- ▲ **l'arrêt des poursuites à l'encontre de Jean Pierre Vareilles.**
- ▲ **le déplacement immédiat du Directeur d'Établissement avec interdiction d'être en contact avec les personnels.**